

# L'AUTONOME

*La revue de la Fédération autonome de l'enseignement*



Finis les faux-fuyants

À la défense des services publics

Des hommes d'exception!

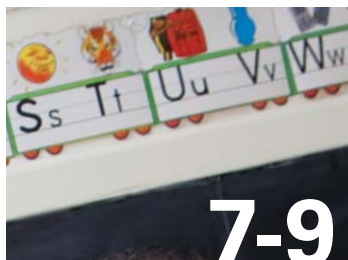
# TABLE DES MATIÈRES



4-5



6



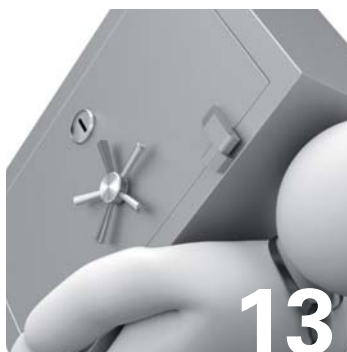
7-9



10-11



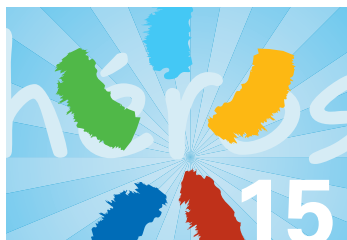
12



13



14



15

## DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et archives  
Nationales du Québec, 2011  
Bibliothèque et Archives Canada, 2011  
ISSN : 1923-5488

## RÉDACTEUR EN CHEF

Guy Desmarais

## RÉDACTION

Marie-Andrée Bénard  
Jacques Benoit  
Yves Cloutier  
Guy Desmarais  
Sophie Fabris  
Marie-France Levac  
Sylvain Mallette  
Pierre St-Germain

## COLLABORATION SPÉCIALE

Jacques Goldstyn  
Monique Moisan

## PHOTOS

Martine Doyon  
Dany Parent

## RÉVISION LINGUISTIQUE

Sylvie Pelletier

## GRAPHISME

Mardigrate inc.

## IMPRESSION

Imprimerie Philippe Lévesque inc.

La reproduction de cette revue, en tout ou en partie,  
est autorisée à condition de mentionner la source.



Cette revue est imprimée sur un papier certifié Éco-Logo, blanchi sans  
chlore, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation,  
sans acide et fabriqué à partir de biogaz récupérés.

3

MOT DU PRÉSIDENT  
Finis les faux-fuyants

4-5

À la défense de nos services  
publics et de nos droits

6

MON ŒIL  
Des pros coureurs...

7-9

DOSSIER ENSEIGNANTS  
Des hommes... d'exception !

10-11

DOSSIER ENSEIGNANTS  
Du point de vue  
des futurs enseignants...

12

Pour véritablement  
contrer la violence

13

Évolution des critères  
depuis la création du RREGOP

14

BRÈVES

15

Obtenir une certification  
HÉROS, c'est facile

## Finis les faux-fuyants

Décidément, lorsque le gouvernement québécois nous annonce qu'il entend faire de l'éducation une priorité, nous avons bien raison de redouter le pire. Dans son dernier discours inaugural, le 22 février dernier, le premier ministre Charest affirmait à nouveau que l'éducation constituait l'une des priorités de son gouvernement. On aurait alors pu s'attendre à ce qu'il annonce un train de mesures permettant de s'attaquer aux problèmes les plus criants. En lieu et place, le gouvernement libéral a plutôt choisi de proposer des mesures qui relèvent davantage de l'esbroufe que d'une véritable préoccupation envers le monde de l'éducation. Ainsi, ce sont plus de 240 millions de dollars que le Trésor québécois consacra à l'achat d'ordinateurs portables et de tableaux intelligents au cours des cinq prochaines années. Alors que ce gouvernement ne cesse de répéter que les finances publiques sont en crise, la logique la plus élémentaire voudrait qu'il s'attaque aux problèmes les plus urgents et qu'il investisse en conséquence. À l'évidence, la logique libérale répond à d'autres impératifs et ceux-ci ont bien peu à voir avec les besoins réels en éducation.

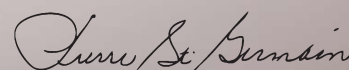
Qu'il se rassure, Jean Charest n'est pas le seul à s'égarer lorsque vient le temps de reconnaître l'éducation comme priorité nationale. Après s'être « laissé désirer », François Legault annonçait en février le lancement de la « Coalition pour l'avenir du Québec ». Le texte fondateur de la coalition nous apprend que pour remettre le Québec en mouvement, il faut faire de l'éducation la priorité absolue. Pour ce faire, François Legault et ses comparses proposent, entre autres, de revaloriser la profession en augmentant les salaires des enseignantes et enseignants. En contrepartie, pour améliorer la performance du système et assurer une meilleure

réussite des jeunes, les enseignantes et enseignants seront évalués. Voilà pour la « nouvelle idée » que l'ancien ministre de l'Éducation propose pour rénover l'école québécoise.

En fait, l'idée n'a rien de nouveau et, loin de consolider le système d'éducation, elle pourrait au contraire conduire aux pires excès. Quels seraient les critères retenus pour procéder à cette évaluation ? La compétence ? Et comment la conçoit-on ? Mais c'est tout simple, les élèves qui ont un bon prof ne peuvent que réussir ! Vous trouvez l'idée farfelue ? C'est pourtant le modèle qui a été mis en place aux États-Unis sous la présidence de Georges W. Bush. Pour obtenir les subventions du gouvernement américain, le programme *No child left behind* impose aux écoles, l'obligation d'évaluer leur personnel enseignant sur la base des résultats des élèves. Si les élèves ne réussissent pas, l'école n'a qu'à licencier les profs incompetents ! C'est clair et simple... mais c'est aussi un échec lamentable que plusieurs chercheurs américains dénoncent. François Legault et les autres membres de son groupe auront beau s'en défendre, c'est pourtant ce qu'ils préconisent lorsqu'ils associent réussite scolaire et évaluation du corps enseignant.

Alors, pourquoi proposer l'instauration d'un modèle similaire au Québec ? Pourquoi relancer le débat sur l'avenir des commissions scolaires ? Pourquoi proposer des « bébelles » et de la quinquillerie en lieu et place de mesures pourtant essentielles ? Nous aurions tort de penser que c'est par simple opportunisme politique. Mais si nous les laissons faire, ces politiciens continueront à éluder les vrais problèmes ou à nous imposer une vision de l'éducation que nous ne partageons pas.

Parce que les vrais problèmes doivent être clairement identifiés et débattus sur la place publique, la FAE et ses partenaires dont l'Association des pédiatres du Québec, lançait, le 10 mars dernier, la coalition « Pour une intégration réussie ». Notre objectif est clair : il faut obliger le gouvernement québécois à assumer ses responsabilités dans le dossier des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Peu importe les allégeances politiques, les membres de la classe politique québécoise doivent abandonner les faux-fuyants et les solutions faciles pour aborder de plein front les véritables problèmes. La coalition est un moyen de plus, pour nous faire clairement entendre. Une bonne raison d'y adhérer massivement.



PIERRE ST-GERMAIN

« Pour une intégration réussie » Adhérez en ligne  
[WWW.POURUNEINTEGRATIONREUSSIE.ORG](http://WWW.POURUNEINTEGRATIONREUSSIE.ORG)



Pierre St-Germain et la D<sup>re</sup> Pascale Hamel, présidente de l'Association des pédiatres du Québec lors du lancement de la coalition « Pour une intégration réussie ».

# À LA DÉFENSE DE NOS SERVICES PUBLICS ET DE NOS DROITS



Par Jacques Benoit

Le 12 mars dernier, plus de 50 000 personnes de partout au Québec ont marché, à Montréal, pour exprimer leur mécontentement au sujet des orientations budgétaires du gouvernement Charest. Elles ont exigé que le prochain budget ramène plus de justice par une répartition plus équitable de la richesse qui permet de financer adéquatement nos services publics.

À l'appel de la *Coalition opposée à la tarification et à la privatisation* (COTP), composée de plus de 120 organismes communautaires, syndicaux, féministes et étudiants, et de l'*Alliance sociale*, formée de centrales syndicales et de deux fédérations étudiantes, les personnes présentes se sont rendues devant les bureaux du premier ministre Charest pour réclamer des changements dans les choix budgétaires gouvernementaux.

Le gouvernement ne cesse de répéter que tout est sur la table et qu'il ne peut faire autrement. Les personnes dans la rue ce samedi n'étaient pas dupes de ce discours mensonger. « Ici, comme dans plusieurs autres pays dans le monde, on utilise le prétexte de la crise économique pour imposer le principe de l'utilisateur-payeur, pour privatiser et couper dans les services publics et les programmes sociaux, pour imposer aux travailleuses et travailleurs des conditions de travail de plus en plus précaires, pendant que les grandes entreprises et les banques font, année après année, des profits records », de clamer Marie-Ève Rancourt de la Coalition.

La coalition propose dix-sept revendications qui sont autant de moyens pour le gouvernement d'aller récupérer la richesse accaparée par une minorité pour la remettre au service de celles et ceux qui l'ont pourtant produite.

Nous le savons, les services publics et les programmes sociaux constituent des remparts contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Plusieurs ont été développés dans les années 60, quand la population québécoise a remplacé le concept de charité par celui de droit, se dotant de programmes sociaux comme autant de droits : droit à la santé et à des services sociaux et de santé, droit à l'éducation, droit à la justice, droit à l'assistance sociale. Et c'est par un impôt progressif que l'on planifia leur financement. Ce sont maintenant ces droits et cette façon de les financer que les gouvernements qui se succèdent depuis vingt ans ne cessent d'attaquer et de rogner, pour transférer la réponse à nos besoins sociaux dans les mains du marché privé.

L'exemple de la privatisation en santé montre bien que, contrairement à ce qu'affirme





**STOPPONS LES  
FONDS PUBLICS AUX  
ÉCOLES PRIVÉES**

www



le gouvernement, ce ne sont pas les coûts des services qui reculent, mais bien l'accessibilité pour la population à ces services. Et, il en va de même pour l'éducation. « Il faut contrer la privatisation en douce qui est en train de s'opérer », a déclaré à la foule Pierre St-Germain, président de la FAE et l'un des porte-paroles. « Il est anormal que les parents aient à payer pour obtenir de l'aide que normalement l'école devrait fournir à leur enfant. L'école publique doit avoir les moyens d'aider rapidement les élèves et de prévenir le décrochage. L'éducation ne doit plus être considérée comme une charge sociale, mais bien comme un investissement social. »

Il y a un an, la *Coalition opposée à la tarification et la privatisation* rassemblait à elle seule, 15 000 personnes dans les rues de Montréal en opposition au budget Bachand. Cette année, pour multiplier l'opposition à la tarification et la privatisation de nos services publics, deux grands regroupements se sont unis.

Et ce n'est pas fini : le 12 mars n'était que la deuxième étape. La lutte doit continuer !...

Pour connaître le détail des propositions de la Coalition, consulter le site [www.nonauxhausses.org](http://www.nonauxhausses.org).

**À LA DÉFENSE DE  
LA JUSTICE**

**Au moment d'écrire ces lignes, le ministre Bachand a déposé son budget, cinq jours après la manifestation. La principale raison invoquée pour un dépôt si hâtif est qu'il veut éviter que « le tourbillon préélectoral » qui pourrait suivre le dépôt du budget fédéral le 22 mars n'empêche les médias et la population de bien comprendre son budget. D'aucuns diraient plutôt que s'il avait voulu brouiller les cartes, emmêler tout le monde et détourner l'attention du véritable contenu de son budget, il n'aurait pu trouver meilleure diversion : un autre budget dans l'actualité cinq jours après le sien, suivi d'une forte fièvre médiatique sur fond d'élection fédérale...**

## Des pros coureurs...

« **C'**est vraiment écœurant ! Les procureurs, avant, n'avaient aucun moyen pour faire pression. Ils ont voulu obtenir l'arbitrage obligatoire, le gouvernement leur a concédé le droit de grève. Et là, ce gouvernement leur rit au nez en leur disant, "on vous a donné le droit de grève, mais ça ne vous sert à rien parce qu'on peut arrêter votre grève quand on veut ! " Ça m'enrage !!! ».

Ce cri du cœur d'une collègue m'a mené à cette petite réflexion.

Le gouvernement n'a pas « concédé » le droit de grève aux procureurs, il leur a donné... tel un cadeau de Grec, parce qu'il savait qu'avec l'arbitrage, il n'aurait pas le dessus. En effet, un arbitre aurait fait les comparatifs nécessaires et serait arrivé à des conclusions que les deux parties auraient dû entériner.

Or, le gouvernement savait qu'à ce jeu, il n'était pas gagnant, car la preuve lui aurait été défavorable. Il avait besoin de garder les coudées franches pour utiliser les médias, ce qu'il a fait abondamment (« les négociations vont bon train », « on a fait une offre plus que raisonnable », « on ne négocie pas dans les médias », etc.). Sans compter que la grève, dans l'opinion publique, ça n'a jamais la cote, alors que le rapport d'un arbitre...

Les procureurs ont tenté de se rattraper par une étude comparative entre leurs conditions salariales et de travail, et celles du ROC (les autres provinces canadiennes). Mais le gouvernement a refusé de l'endosser sous prétexte qu'il n'y avait pas participé !

Si on constate que pour ce gouvernement, un droit de grève, ça se suspend facilement, on a le portrait complet de sa stratégie. En 2003, il a répondu à la demande d'arbitrage obligatoire des procureurs en leur donnant le droit de grève. En 2005, il a imposé un décret et cette année, il suspend le droit de grève puis décrète, à nouveau, les conditions de travail des procureurs.

Voilà une véritable stratégie pour gérer et écraser tout syndicat, une tactique réfléchie de long terme, plusieurs coups d'avance comme aux échecs.

À ce rythme, les procureurs n'ont pas fini de courir pour obtenir justice !

Le fin mot ? Si la démotivation anticipée des procureurs se traduit par de nombreuses démissions, le gouvernement aura un argument supplémentaire pour ne pas mettre sur pied la Commission d'enquête sur la construction : le manque de ressources...

**JACQUES BENOIT**

**D**epuis quelques années, la question de la place des hommes en éducation alimente régulièrement la chronique. Et pour cause. Alors qu'ils constituaient un peu plus de 30 % du corps professoral au début des années 90, les enseignants québécois en représentent, aujourd'hui, à peine 22 %. Devant ces statistiques, plusieurs ont conclu que l'école québécoise vivait un sérieux problème. De prétendus experts ont saisi l'occasion pour dénoncer la « matantisation » de l'école, la « prédominance de valeurs féminines » et « l'absence de place faite aux garçons ». De là à conclure que la féminisation de la profession était la cause du décrochage des garçons, il n'y avait qu'un pas... que plusieurs ont franchi en courant !

Ce discours, étroitement associé au courant « masculiniste », repose pour l'essentiel, sur un bon nombre de préjugés. Ainsi, toutes les études démontrent qu'il n'y a pas de lien entre le sexe du personnel enseignant et la réussite scolaire des garçons ou des filles. De même, les impacts de « l'absence de modèle masculin » n'ont jamais été démontrés. Bref, tel qu'engagé le débat actuel s'apparente davantage à une charge « antiféministe » qu'à une véritable préoccupation au sujet de l'école et de la réussite des élèves, filles ou garçons.

Mais au-delà les statistiques et les discours fallacieux, il y a des hommes qui, tout comme leurs collègues féminines, ont choisi de consacrer leur énergie et surtout leur passion à l'enseignement. Voici les témoignages d'enseignants et de futurs enseignants qui ont accepté de nous livrer leur vision de l'enseignement et de leur rôle.

G. D.

ENSEIGNEMENT AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE

# DES HOMMES... D'EXCEPTION !

Par Monique Moisan  
Collaboration spéciale

Les hommes sont en minorité dans la profession, et leur nombre ne cesse de diminuer depuis une dizaine d'années. En 2008-2009, selon les données du MELS, ils étaient 103 à enseigner au préscolaire (1,98 % de l'effectif) et 7285 au primaire (15,2 %). Il s'agit d'une tendance lourde, compte tenu du fait qu'ils sont également très peu à s'inscrire dans les programmes universitaires d'enseignement, de 2 à 12 % seulement selon les facultés. Des hommes rares, qui ne regrettent pourtant pas leur choix.

« J'ai choisi d'enseigner au préscolaire parce que j'ai une plus grande liberté en tant qu'enseignant. » Pierre Pelletier est enthousiaste lorsqu'il parle de sa profession et de ses élèves : « Moi j'aime m'asseoir avec des enfants de cinq ans et leur apprendre des choses, développer leur vocabulaire, leurs aptitudes, etc. D'entrée de jeu, j'avais une préférence pour les plus jeunes et cela a été rapidement confirmé quand j'ai fait mes stages. J'ai fait un stage en 6<sup>e</sup> année et je n'ai pas du tout aimé. Ce sont presque des préados. Je préfère l'innocence des petits. Ils aiment l'école et y venir. »

Maxime Viens, titulaire de 5<sup>e</sup> année, a toujours voulu être professeur, et ce, depuis l'enfance, mais il a hésité entre le primaire et histoire-géographie au secondaire : « La matière m'intéressait beaucoup, mais j'aimais l'âge des élèves au primaire. Je trouvais la relation maître-élève plus profonde parce que ce sont les mêmes élèves toute l'année. J'aime aussi avoir mon local à moi, l'organiser à ma façon, instaurer mes routines. J'aime être dans une école, préparer mes cours, être avec mes élèves. »

Daniel Phaneuf, titulaire de 4<sup>e</sup> année, est lui aussi tombé en amour avec les élèves du primaire : « Quand j'étais jeune étudiant, j'avais fait le choix d'enseigner au secondaire comme la plupart des hommes. C'est un concours de circonstances qui m'a amené au primaire et, douze ans plus tard, je ne le regrette pas et je ne reviendrais surtout pas en arrière. Je faisais de la suppléance, tant au secondaire qu'au primaire, et j'ai constaté qu'au primaire, il y avait un émerveillement chez les jeunes. C'est facile de travailler avec eux, de les faire rire, de les motiver. Voilà les ingrédients qui ont



Pierre Pelletier, enseignant au préscolaire





fait en sorte que j'ai pris la décision un jour de laisser le secondaire. »

François Bellefeuille, titulaire de 5<sup>e</sup> année, est détenteur d'une maîtrise en administration scolaire et on lui demande parfois pourquoi il ne veut pas devenir directeur : « Selon bien des gens, je serais mieux considéré socialement. Mais je préfère enseigner, parce que mon influence sur le terrain est plus profitable, tangible, et le contact direct avec les enfants me nourrit pleinement, car il est porteur d'espoir. »

Passionnés, ils le sont tous les quatre et ils sont bien conscients que leur choix est plutôt atypique pour un homme encore aujourd'hui dans notre société, comme l'explique Pierre : « Ce n'est pas un métier pour les carriéristes, d'où le fait qu'il y a moins d'hommes. Il n'y a aucun avancement, il n'y a pas de prime à la performance. Le seul avancement que tu peux avoir, c'est la direction. Mais si tu aimes enseigner, c'est rare que tu vas devenir directeur. Il faut que tu étudies longtemps, pour être peu reconnu. Et puis en plus, il faut qu'on évolue : les programmes changent, les générations aussi. C'est toujours un nouveau défi, chaque année, ce qui pour moi est l'intérêt de la chose. Il faut aussi être un peu maso, car l'employeur, le

gouvernement, ne nous écoute pas, nous crée mille misères et nous dévalorise. Il faut avoir le feu sacré. »

## MINORITAIRE OU « MÂLE ALPHA » ?

Le fait d'être dans un milieu à très forte majorité féminine n'est pas un problème pour eux, d'ailleurs, c'était déjà le cas pendant leurs études. Ils apprécient leurs relations avec leurs consœurs, comme l'explique Maxime : « Il y a des affinités personnelles qui n'ont rien à voir avec le fait qu'on soit homme ou femme. Dans la salle des profs, on jase : je connais plein de choses sur l'accouchement, sur la ménopause... J'en connais plus long là-dessus que les gars de mon âge ! » Pierre est du même avis : « C'est très valorisant pour un homme. C'est sûr que lorsqu'il y a une boîte pesante à déplacer, c'est à toi qu'on le demande. Tu es l'homme ! D'ailleurs, beaucoup d'hommes préfèrent qu'il n'y ait pas trop d'hommes, pour être le "mâle alpha" ! » Sur un ton plus sérieux, il ajoute : « On dit qu'il n'y a pas assez d'hommes en éducation, mais personne ne fait d'effort pour les attirer. Les programmes universitaires sont contingentés, alors les universités n'ont pas besoin d'essayer d'attirer les hommes. Ce serait au gouvernement

d'agir, mais il ne fait rien. Non seulement il ne valorise pas la profession, mais il la dévalorise. Les syndicats en font plus pour la valorisation de l'école publique. »

Pierre avait auparavant travaillé dans un milieu strictement masculin, et cela ne lui avait pas nécessairement plu : « Avant d'être enseignant, j'ai travaillé comme col bleu. Entre un paquet de gars qui disent souvent des niaiseries et des consœurs qui parlent "maison ou magasinage", je préfère mon milieu actuel et j'y suis très à l'aise. » Daniel aussi a déjà fait l'expérience d'un milieu de travail masculin : « Dans un milieu à majorité féminine, il faut faire un peu plus attention à ce que l'on dit, se garder une certaine réserve. Il y a toujours une crainte d'être mal interprété, que nos propos soient vus comme sexistes ou déplacés. Je me suis rendu compte que j'ai une autre façon d'aborder les choses, je choisis mes sujets, je me laisse moins aller à l'absurde, à l'humour. Moi qui suis assez volubile, je reste plutôt réservé dans mon milieu de travail pour éviter les quiproquos. »

François souligne cependant une certaine attitude de l'employeur : « Trop souvent les moyens sont dictés par nos supérieurs, qui sont déconnectés de la réalité terrain. En quelque sorte, c'est une marque de non-confiance face à l'expertise des enseignantes, qui sont majoritaires dans notre milieu. On doute souvent de leur expertise et j'ai l'impression qu'il réside un certain mépris, voire une certaine condescendance envers les femmes. »

## DANS LE REGARD DES AUTRES

À l'occasion, il leur arrive de percevoir chez les autres certains préjugés, tant positifs que négatifs, mais cela n'est pas toujours très manifeste, comme l'explique Daniel : « J'ai souvent reçu des compliments, sous-entendant que j'étais presque courageux d'être enseignant au primaire. J'ai eu beaucoup de félicitations autant de la direction que des collègues du fait qu'il n'y a pas assez d'hommes dans les classes et que j'étais un bon candidat. Il y a aussi ce que j'appelle les non-dits laissant entendre qu'un enseignant n'a peut-être pas toutes les capacités requises pour s'occuper des plus petits, par exemple au préscolaire.



Daniel Phaneuf, enseignant de quatrième année



François Bellefeuille, enseignant de cinquième année

Quand on me demandait si j'avais des enfants, ce n'était pas une question innocente. On voulait savoir si j'avais des aptitudes à m'occuper des plus jeunes. »

Maxime souligne l'attitude des enseignantes à leur égard : « En général, il y a un préjugé favorable envers les hommes : les femmes sont contentes qu'un gars arrive, probablement parce que justement, on n'est pas nombreux. » François nous parle des parents : « En ce qui me concerne, les parents ont souvent été favorables à ce qu'un homme soit l'enseignant de leur enfant, car ils semblent apprécier que leur enfant puisse passer une année scolaire auprès d'un modèle masculin. »

### UNE ÉPÉE DE DAMOCLÈS

Les jeunes enfants sont spontanés et affectueux, particulièrement les tout-petits. Si les enseignantes peuvent recevoir câlins et bisous sans inquiétude, il n'en est pas de même pour eux, et cela fait partie de leur quotidien : « C'est sûr qu'on a toujours ça en tête, explique Maxime, on connaît des histoires d'horreur, des carrières qui ont été brisées à cause de fausses accusations. Je ne suis jamais seul avec un élève. Si je fais de la récupération avec un élève, je garde ma porte ouverte. L'idée, c'est de ne

pas se placer dans des situations qui pourraient être mal interprétées. S'ils recherchent un contact, je les touche aux épaules ou à la tête. »

Pierre exprime la même préoccupation : « C'est un avantage d'être au préscolaire, et j'aurais plus peur si j'enseignais en 6<sup>e</sup> année. Les filles sont plus développées, et elles ont parfois des idées loufoques, ramassées on ne sait où dans le genre "On va dire qu'il a fait ça..." En maternelle, il y a beaucoup moins de risques que cela arrive. Moi je fais toujours très attention. Je ne leur donne jamais de bisou, jamais de câlin. Mais je me reprends dehors quand il fait beau : je me chamaille avec eux, je leur cours après... Toujours avec un adulte témoin dans la cour d'école, quand il y a un ou deux parents présents. Certains enfants n'ont pas de papa, alors je deviens un peu le papa substitut. Mais je ne les laisse pas me coller, car à cet âge-là, si tu en laisses un te coller, ils vont tous venir se coller. »

### UN HOMME DANS LA CLASSE

« J'ai demandé à mes élèves si cela faisait une différence que le professeur soit un homme ou une femme. Cela ne change rien pour eux, c'est la personnalité du prof qui fait une différence, m'ont-ils dit », raconte

Maxime. Daniel abonde dans le même sens : « Ils ne font pas de différence. Ils réagissent de la même façon, que l'enseignant soit un homme ou une femme. On dit souvent que chez les hommes, l'enseignement est basé sur une compétition saine, une émulation. C'est mon cas. Cela rend la classe plus dynamique. »

Si ce n'était de leur méconnaissance du milieu préscolaire et primaire, nul doute que les hommes seraient plus nombreux à choisir d'y enseigner. Car de toute évidence, ceux qui ont fait ce choix ne le regrettent pas : ils y ont trouvé un milieu où ils peuvent s'accomplir professionnellement et, aussi, faire une réelle différence dans la vie de beaucoup d'enfants. « J'ai trouvé ma voie, affirme Daniel, et je pense que je contribue beaucoup au milieu en tant qu'homme. Il y a peut-être quelque chose de typiquement masculin dans la façon que j'ai de voir les difficultés, de gérer les choses. Peut-être que mon caractère me porte à être plus froid, plus tempéré. Il y a aussi une chose très simple, c'est mon ton de voix qui est plus grave, qui peut être plus percutant. Cela est très utile pour asseoir mon autorité dans la classe. Et les élèves aiment beaucoup mes blagues. »



Maxime Viens, enseignant de cinquième année

# DU POINT DE VUE DES FUTURS ENSEIGNANTS...

Par Guy Desmarais



À l'instar de ce qui se passe dans les écoles, le nombre d'étudiants inscrits dans les programmes universitaires menant à l'enseignement est en net déclin. En dépit de cette tendance, plusieurs ont choisi de faire carrière dans l'enseignement. Un choix qu'ils défendent avec passion. Six étudiants en enseignement au secondaire ont accepté de répondre à nos questions.

« J'ai toujours voulu devenir enseignant, souvent dans des disciplines différentes, mais enseigner, c'est mon choix. » Tout comme pour Philippe, le choix de l'enseignement s'est rapidement imposé à Charles, également étudiant de deuxième année en enseignement secondaire : « L'enseignement fait partie de ma vie. L'aspect humain, les défis quotidiens, le partage, ça ne se retrouve pas ailleurs. » Quant à David, qui vient tout juste d'obtenir son diplôme, l'enseignement lui offrait l'opportunité de conjuguer sa passion des mathématiques au désir de travailler avec des jeunes, car, « l'enseignement répond à mes aspirations et à mes besoins comme individu, pour moi c'est un choix de vie. »

La question du peu d'hommes en enseignement laisse Fabrice plutôt indifférent : « Je ne pense pas que le fait d'être un homme ou une femme ait beaucoup à voir avec le fait d'être un bon enseignant. D'ailleurs, il est loin d'être prouvé que le fait que l'enseignant soit un homme ou une femme a un impact notable sur l'élève et ses apprentissages. »

Jean-Philippe croit pour sa part qu'une présence masculine peut s'avérer fort

pertinente et même motiver certains élèves. « La diversité des approches ne peut qu'enrichir notre système d'éducation, et les hommes n'ont pas nécessairement les mêmes approches que les femmes », d'ajouter Guillaume. Même son de cloche chez Philippe pour qui les enseignants masculins « [...] ont un côté plus humoristique, un peu moins sérieux. » Pour Charles, « la transmission des connaissances au secondaire n'a pas de sexe ». Du même souffle, il affirme en contrepartie avoir été intimidé par le côté maternant associé au primaire.

D'ailleurs, ils ont tous choisi l'enseignement au secondaire, surtout en raison du contenu disciplinaire et de la possibilité de pousser plus loin les discussions avec les élèves. Même si David a un instant envisagé l'enseignement



Philippe Alain, étudiant en enseignement de l'univers social à l'Université de Montréal



primaire, il s'est rapidement tourné vers le secondaire qui sied mieux à l'idée qu'il se fait de l'enseignement. « J'ai toujours été un passionné d'histoire et de géographie, et c'est en regardant mes profs d'histoire et de géographie au cégep qu'est née ma passion pour l'enseignement. »

Pour Jean-Philippe, l'idée d'enseigner est indissociable des mathématiques. D'ailleurs, à titre d'enseignant en mathématiques, il aspire sérieusement à devenir « l'ennemi public numéro 1... ».

### UN CHOIX PROFESSIONNEL À VALORISER

Nos six futurs enseignants sont unanimes : leur choix professionnel est loin d'avoir suscité l'enthousiasme de leur entourage, au plus on les trouvait « courageux » et « très motivés ». Lorsqu'il faisait état de son désir de devenir enseignant, Charles a fait face au questionnement de ses proches. « Entre les conditions de travail difficiles, les perspectives d'emploi relativement faibles, les délais pour obtenir la permanence et le salaire pas si élevé, il est difficile de convaincre quelqu'un

qui n'a pas la passion d'enseigner du bonheur que peut apporter ce métier. »

Guillaume, qui avait d'abord choisi d'étudier en pharmacie, a semé l'étonnement en annonçant son intention d'enseigner les sciences au secondaire. « La plupart des gens me trouvait fou d'abandonner une profession aussi payante ! »

À la veille d'entreprendre leur carrière d'enseignant, certaines appréhensions subsistent naturellement sur la réalité à laquelle ils seront confrontés. Le manque de motivation des élèves, l'absence d'implication de nombreux parents ou encore la charge de travail parfois démesurée en questionnent plus d'un. Mais c'est l'absence de valorisation de la profession qui les heurte davantage. Jean-Philippe n'y va pas par quatre chemins : « Quoi qu'en disent les médias ou la société en général, la profession d'enseignant est aussi honorable que celle de médecin ; l'un sauve des vies, l'autre contribue à les forger. Malheureusement, nous en sommes tous trop peu conscients. » Chose certaine, voilà six futurs enseignants décidés à partager leur passion.

**Cet article a été rendu possible grâce à l'aimable collaboration de Charles Tremblay-Routier, étudiant en enseignement des sciences et technologies, profil biologie à l'Université de Sherbrooke, de Fabrice Lucien et Philippe Alain, étudiants en enseignement de l'univers social au secondaire, de Jean-Philippe Gélinas et David C. Lussier, étudiants en enseignement des mathématiques et, enfin de Guillaume Malenfant Robichaud, étudiant en enseignement des sciences, tous de l'Université de Montréal. À vous tous, nos sincères remerciements.**

# POUR VÉRITABLEMENT CONTRE LA VIOLENCE

Par Sophie Fabris



En 2008, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) lançait un ambitieux plan d'action, échelonné sur trois ans, pour prévenir et traiter la violence dans les écoles. L'objectif du ministère était d'accompagner le réseau scolaire dans la prévention et le traitement de la violence afin « de favoriser l'instauration d'un climat sain et sécuritaire pour les élèves et les acteurs du milieu scolaire. »

Le plan, doté d'un budget de près de dix-sept millions de dollars, prévoyait de nombreuses mesures devant permettre aux commissions scolaires et aux écoles de mieux intervenir sur les diverses manifestations de violence.

Dès cette annonce, la FAE émettait de sérieuses réserves quant au plan ministériel et sur le fait que le ministère négligeait les mesures d'intervention directes auprès des élèves. La Fédération insistait particulièrement sur la nécessité de contrer la violence envers le personnel enseignant et sur l'importance qu'un soutien constant lui soit offert de la part des directions d'établissement.

Mais voilà, trois ans après son lancement, le plan ministériel tarde toujours à porter fruit ! En mai dernier, la FAE rendait publics les résultats d'un sondage réalisé auprès de plus de deux mille enseignantes et enseignants. Dans une proportion de plus de 85 %, elles et ils affirmaient avoir été victimes de violence, verbale ou psychologique. Plus de la moitié avait été victime de violence physique. Ces résultats sidérants nous en disent long sur les

conditions dans lesquelles les enseignantes et enseignants travaillent. De surcroît, seule une faible proportion d'enseignantes et enseignants affirmaient que leur école avait pris de véritables mesures pour contrer la violence ou pour soutenir les victimes. Pourtant, en vertu du plan d'action du MELS, chaque école devait explicitement poser des gestes en ce sens.

## TOUCHE PAS À MON PROF !

Devant l'inaction gouvernementale et compte tenu de l'importance de s'attaquer à ce fléau, la FAE lançait une première campagne de sensibilisation pour mettre un terme à la violence dont sont victimes les profs. Par des affiches et des macarons, la Fédération souhaitait interpellier les élèves, les directions d'établissement, les parents et toutes les personnes qui croient qu'il est essentiel d'enrayer l'escalade de la violence.

Le travail amorcé se poursuit cette année. La Fédération entend tracer un bilan détaillé de la mise en œuvre du plan d'action du MELS dans les commissions scolaires

et dans les établissements d'enseignement dans le but de forcer le ministère à véritablement agir. Un registre national permettant de recenser les actes de violence commis à l'endroit des enseignantes et enseignants sera également mis sur pied à partir des formulaires que les enseignantes et enseignants seront invités à remplir. La FAE œuvre aussi au développement d'outils de formation et de prévention s'adressant directement aux enseignantes et aux enseignants. Enfin, une nouvelle campagne de sensibilisation verra le jour.

## TOLÉRANCE ZÉRO

Les enseignantes et enseignants doivent pouvoir compter sur un soutien indéfectible et inconditionnel de la part de toutes et tous. La FAE exige du gouvernement québécois et des commissions scolaires qu'ils passent à l'action pour enfin réellement se doter, de concert avec le personnel enseignant, d'un véritable plan d'action pour contrer toute forme de violence dans nos écoles parce que face à la violence à l'école, ce doit être tolérance zéro.

# ÉVOLUTION DES CRITÈRES DEPUIS LA CRÉATION DU RREGOP



Par Marie-Andrée Bénard

**Au fil des ans, les multiples modifications apportées aux critères d'admissibilité à la retraite ont occasionné une certaine confusion.**

**Avec la disparition du fameux « facteur 90 », on pourrait même croire y avoir perdu au change.**

**Qu'en est-il vraiment ?**

**Regard sur les grands changements dans l'admissibilité à la retraite.**



Depuis la création du RREGOP, en 1973, les critères d'admissibilité à la retraite ont été transformés à plusieurs reprises. Ainsi, au moment de la mise sur pied du fonds, il était possible d'obtenir une rente de retraite à l'âge de 65 ans ou lorsque la somme de l'âge et des années de service totalisait 90, ce qu'on a nommé le « facteur 90 ». Une personne n'ayant pas atteint l'âge de soixante ans pouvait également se prévaloir du « facteur 90 ». Toutefois, sa rente était alors réduite de 6 % pour chaque année la séparant de son sixième anniversaire.

En 1980, un nouveau critère d'admissibilité à la retraite a été introduit. Une personne pouvait désormais partir à la retraite dès l'âge de 60 ans sans pour autant atteindre le « facteur 90 ». La rente était toutefois réduite de 6 % pour chaque année séparant la personne du moment où elle aurait été admissible à une retraite sans réduction actuarielle, soit l'atteinte de son sixième anniversaire ou celle du fameux « facteur 90 ».

En 1987, le critère 62 ans d'âge et dix années de service sans réduction actuarielle est introduit. Du coup, la pénalité actuarielle diminue pour toutes celles et ceux qui comptent plus de dix années de service et qui prennent leur retraite avant 62 ans. En 1995, alors que le gouvernement québécois cherche à réduire la taille de l'État et favorise les départs à la retraite, de nouveaux critères sont ajoutés. En plus des critères précédents, une personne cotisant au RREGOP peut désormais accéder à la retraite, sans réduction actuarielle, à 55 ans

avec 35 années de service ou encore à 60 ans avec 20 années de service. De plus, dans les cas où elle s'applique, la réduction actuarielle passe de 6 à 4 % par année.

Enfin, en 2000, les critères d'admissibilité à la retraite sont simplifiés et prennent leur forme actuelle. Le « facteur 90 » est aboli. La prise de retraite, sans réduction actuarielle, est désormais possible à partir de l'âge de 60 ans ou lorsque la personne cotisante compte 35 années de service. Il est également possible d'accéder à la retraite dès l'âge de 55 ans, mais avec une réduction actuarielle calculée en fonction de l'atteinte de l'un des deux critères précédents.

## UNE PLEINE RETRAITE...

Lorsqu'on parle retraite, on a souvent tendance à confondre l'admissibilité sans réduction actuarielle et une « pleine » retraite. Ce sont pourtant deux choses bien différentes. Par exemple, une personne ayant atteint l'âge de 60 ans est admissible à une retraite sans réduction actuarielle. Sa rente sera calculée à partir du nombre d'années de service effectuées, multiplié par 2 %. Ainsi, si elle a cumulé 23 années de service, sa rente sera équivalente à 46 % de son salaire calculé sur la moyenne des cinq meilleures années. De plus, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, il est possible de cotiser au RREGOP au-delà des 35 années de service requises, jusqu'à concurrence de 38 années donnant ainsi droit à une rente équivalant à 76 % du salaire. Les trois années supplémentaires doivent toutefois être accomplies après le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

# BRÈVES



## CONSULTATION SUR LES PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Nous assistons depuis plusieurs années à une prolifération de projets pédagogiques particuliers, au point où, bon an mal an, 16 % des élèves du secondaire y sont désormais inscrits. Les implications de ce foisonnement sur l'état et la mission de l'enseignement public sont importantes, de même que les conséquences sur les conditions de travail du personnel enseignant. De plus, lors de la Rencontre des partenaires de l'éducation sur l'intégration des EHDAA, la ministre de l'Éducation a laissé entendre que les écoles privées et les projets pédagogiques particuliers devraient assumer une part des efforts d'intégration.

C'est dans ce contexte que la FAE a décidé de mener une consultation auprès de ses membres sur cette question. Soyez attentifs à l'arrivée prochaine du document de consultation !

Y. C.

## LES MAMMOUTHS SONT ARRIVÉS !

COMMENT S'ARTICULE L'ENTRÉE PROGRESSIVE AU PRÉSCOLAIRE CHEZ VOUS ?

Les enseignantes et enseignants du préscolaire doivent organiser, chaque année, la mise en place de l'entrée progressive dans leur école. La FAE a publié un guide destiné aux profs du préscolaire afin de les accompagner dans cette mise en œuvre. Un dépliant d'information à l'intention des parents a également été produit. Quelques exemplaires du guide seront mis à la disposition du personnel enseignant dans les écoles primaires, et ce, afin que le plus grand nombre soit informé sur la question. On y trouve, entre autres, les modifications aux encadrements légaux qui ont été apportées. Le guide MAMMOUTH pourra vous aider à les comprendre pour assurer l'organisation d'une entrée progressive répondant aux besoins de votre milieu.

Parce qu'un mammouth, ça s'apprivoise une journée à la fois !



M.-F. L.

## RETOUR DES CONNAISSANCES DANS L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES : LA MINISTRE SE DÉGONFLE !

Annoncé en grande pompe au printemps 2010, le retour des connaissances dans l'évaluation des apprentissages ne répondra pas aux attentes légitimes des enseignantes et enseignants en cette matière. En effet, malgré la lutte que nous menons depuis plusieurs années, et qui s'est traduite par quelques avancées, les changements décidés par la ministre Line Beauchamp ne s'attaquent pas au cœur de la réforme. Les nouveaux outils que devra utiliser le personnel enseignant (cadre d'évaluation, grille de

correction, etc.) ne remettent pas en question l'approche par cycle et par compétence, la présence des compétences transversales ou l'absence de règles de passage nationales. La ministre Beauchamp a refusé notre demande de report, pourtant nécessaire en raison de la confusion qui règne actuellement. **C'est à nous d'agir!** Nous vous invitons à consulter le dossier portant sur l'évaluation des apprentissages au [www.lafae.qc.ca](http://www.lafae.qc.ca).

S. M.

Coalition « Pour une intégration réussie »

[www.pouruneintegrationreussie.org](http://www.pouruneintegrationreussie.org)

Adhérez en ligne

HÉROS

# OBTENIR UNE CERTIFICATION HÉROS, C'EST FACILE

Les membres du comité environnement de la FAE ont mis sur pied la certification HÉROS pour valoriser la solidarité, l'implication et l'appartenance des élèves et des divers personnels à leur milieu. Elle souligne la qualité des projets qui respectent les valeurs et les objectifs de HÉROS. Un certificat sera remis à chaque personne, promoteur et participantes et participants des projets, pour en témoigner.

Toute personne intéressée à obtenir la certification HÉROS pourra soumettre son **projet en ligne** à partir du 13 avril 2011. Elle pourra inscrire également un projet collectif en se rendant sur le site de la FAE au [www.lafae.qc.ca](http://www.lafae.qc.ca), et en suivant les indications vers le lien HÉROS.

L'appel est lancé : vous avez réalisé un projet au cours de l'année et voulez le faire certifier ? Soumettez-le en ligne. Mieux : avec l'arrivée du printemps, le retour du soleil qui donne de l'énergie, la nature qui reprend vie, des idées germent, des plans s'échafaudent et prennent forme. Allez-y, soumettez et réalisez un projet dans votre milieu et devenez un HÉROS... certifié !

JACQUES BENOIT



## Des privilèges exclusifs :



# c'est réglé.



**Spécialement réservé aux membres**

Obtenez **10 % de réduction** sur vos primes d'assurance automobile, habitation et véhicules récréatifs.



Cabinet en assurance de dommages

514 787-0797 • 1 866 987-0797 • [www.lacapitale.com](http://www.lacapitale.com)



AU MOINS,  
ÇA VA FAIRE QUELQUE  
CHOSE D'INTELLIGENT  
DANS CE BUREAU-LÀ.

MY  
TAILOR  
IS  
RICH  
...

HAUT  
TABLEAU  
INTELLIGENT  
FRAGILE  
BAS

BUREAU  
DE  
JEAN  
CHAREST

BORIS 2011